

## PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE A16 DE L'ISLE-ADAM A LA FRANCILIENNE

### AUDITION DU PUBLIC, DES ACTEURS INSTITUTIONNELS ET PRESENTATION DES PROJETS LOCAUX

**JEUDI 27 SEPTEMBRE 2007**  
***Gymnase d'Attainville***

MEMBRES DE LA COMMISSION PARTICULIERE DU DEBAT PUBLIC :

MME CLAUDE BREVAN, PRESIDENTE

M. PIERRE-GERARD MERLETTE, M. PIERRE-LOUIS DOUCET, M. OLIVIER RÉCHAUCHÈRE

MAITRE D'OUVRAGE :

MME MARIE-CHRISTINE PRÉMARTIN, DREIF, DIRECTRICE REGIONALE ADJOINTE DE L'EQUIPEMENT, EN CHARGE DU POLE DEPLACEMENTS

M. JEREMIE NÈGRE, DREIF, CHEF DE PROJET A16

INTERVENANTS :

M. GEORGES MISSEREY, MAIRE D'ATTAINVILLE

M. PHILIPPE SUEUR, VICE-PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL DU VAL D'OISE, PRESIDENT DE LA COMMISSION INFRASTRUCTURES ET PATRIMOINE

M. PATRICK DEZOBRY, PRESIDENT DU SYNDICAT AGRICOLE DU PAYS DE FRANCE

M. CONSTANTIN ANGELOGLOU, PRESIDENT DE CODERANDO 95

M. PIERRE-YVES BOUDER, MAIRE-ADJOINT DE NERVILLE LA FORET

M. PATRICK DEVERGIES VICE PRESIDENT TRESORIER, CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE VERSAILLES - VAL D'OISE/YVELINES

M. BERNARD LOUP, COLLECTIF PLAINE DE FRANCE OUEST

M. VINCENT GUERARD, COLLECTIF PLAINE DE FRANCE

M. RAPHAËL BARBAROSSA PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CARNELLE PAYS DE FRANCE

M. ARNAUD DELSUPEXHE, MEMBRE DU SYNDICAT DES JEUNES AGRICULTEURS D'ILE DE FRANCE

UN INTERVENANT, AGRICULTEUR DANS LA PLAINE DE CHAUVRY

M. MICHEL TOURNAY, PRESIDENT DE L'ASSOCIATION AREC PLAINE DE FRANCE

M. JEAN-MARC VALLÉ PRESIDENT DE L'ASSOCIATION DES RIVERAINS DE LA RN1 A MONTSOULT ET

MAFFLIERS, MEMBRE DU COLLECTIF PLAINE DE FRANCE OUEST

M. SERGE MERY, VICE-PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL ÎLE-DE-FRANCE EN CHARGES DES TRANSPORTS

M. JEAN-LOUIS VANDEBURIE, DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES, CONSEIL GENERAL DE L'OISE

M. CHAUVÉ, ADJOINT AU MAIRE DE BAILLET

M. CLAUDE D'ORNANO PRESIDENT ARDIÉS 95

UN HABITANT D'ATTAINVILLE

UN ELU DE MONTSOULT

M. VILLET, ATTAINVILLE

M. DANIEL DESSE, CONSEILLER GENERAL DU CANTON DE VIARMES

MME GENEVIEVE RAISIN, CONSEILLERE MUNICIPALE A MONTSOULT

M. SALMON

M. JACQUES BASCOU-BRESCANE

MME ANNIE SCHMITT, MAIRE DE MOISSELLES

(DEBUT DE LA REUNION A 20 H 05)

### INTRODUCTION

**M. MISSEREY**, Maire d'Attainville, accueille les participants à cette réunion. Il souhaite que ce débat soit fructueux et aboutisse à une solution concrète rapidement, la commune d'Attainville étant fortement touchée par ce projet.

**Mme BRÉVAN**, Présidente de la Commission Particulière du Débat Public indique la particularité de cette réunion « audition du public et des acteurs institutionnels, et présentation des projets locaux », 12 demandes d'intervention ont été recensées.

### AUDITION DU PUBLIC, DES INSTITUTIONNELS

**M. Philippe SUEUR**, Vice-président du Conseil Général du Val d'Oise, Président de la Commission Infrastructures et Patrimoine rappelle les réalités démographiques et économiques du département.

La Région et le Département ont pris l'initiative et assuré le financement de la liaison Cergy-Roissy. Une liaison par autocars a également été mise en place.

Quant à la RN1, notamment la traversée de Maffliers et Montsoult, il confirme que les flux en heures de pointe sont intolérables et génèrent de l'insécurité.

Le Conseil Général estime que la réalisation de l'A16 jusqu'à la Francilienne doit être effectuée très rapidement. Il sera attentif à la requalification de la RN1 et pourrait être partenaire.

#### Autres projets du Conseil Général :

- TCSP (tramway Saint-denis/Sarcelles),
- Maîtrise de projets de développement économique sur Montsoult, Maffliers, Attainville,
- Barreau permettant d'irriguer Villiers le Bel et Sarcelles
- Réalisation des 13 km du BIP

**M. DEZOBRY** demande si la RN16 et la RN1 peuvent faire partie du barreau. Avec la déviation future de la RD370 Ezanville-Ecouen, cette articulation sera-t-elle possible si la RN1 sert de barreau ?

**M. SUEUR** estime que la RN1 n'est pas calibrée et ne le sera pas. C'est pourquoi, un circuit parallèle ou en diagonal est nécessaire. La RD370 est à deux fois une voie, elle ne sera pas transformée en une voie express.

**M. Constantin ANGELOGLOU**, Président de Coderando 95, s'interroge sur la traversée de l'autoroute par les itinéraires de circulation douce. Il souhaite obtenir les points suivants :

- Sécurisation du GR 1 entre la départementale 64-E et le « Poirier Rougier ».
- Rétablissement de la liaison entre Nerville la forêt et Presles
- Liaison entre les forêts de Montmorency, Carnelle et de l'Oise.
- Respect des plans départementaux des itinéraires de promenades et de randonnées du département.
- Passage exclusivement réservé à la grande faune au Bois Carreau et passage pour la circulation douce.

**Mme BRÉVAN** interroge la maîtrise d'ouvrage sur les limitations de vitesse ne correspondant pas à un milieu urbain.

**M. Patrick DEVERGIES** Vice-président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Val d'Oise/Yvelines indique que cette infrastructure se réalise de l'Isle-Adam au moins jusqu'à la Francilienne. Il convient de choisir le meilleur tracé répondant aux besoins du développement économique et aux contraintes environnementales.

Après avoir analysé les différents tracés proposés, la Chambre de Commerce et d'Industrie souhaite que le tracé A (rouge) soit retenu. Il assure la meilleure diffusion des flux routiers, tout en confortant l'exploitation des entreprises existantes. Il permet la mise en œuvre des opérations de développement projetées.

**M. Bernard LOUP**, Collectif Plaine de France Ouest indique qu'il versera au débat la délibération du conseil municipal de Sarcelles sur ce projet de prolongement de l'autoroute A16, rejoignant la Francilienne au niveau de la Croix verte. C'est la solution B qui était défendue.

**M. Vincent GUERARD**, Collectif Plaine de France demande s'il n'y a pas de contradiction entre vouloir créer des rocade et une radiale la Francilienne à Sarcelles.

**M. DEVERGIES** entend favoriser les déplacements en grande couronne par des rocades. L'A16 doit relier la Francilienne afin de faciliter les échanges Est-ouest. A terme, il serait souhaitable qu'elle rejoigne le Parisis.

**M. Raphaël BARBAROSSA**, Président de la communauté de communes Carnelle pays de France, indique que la majeure partie des communes du conseil communautaire préfère le tracé A, tout en regrettant de perdre quelques années sur des projets quasiment arrêtés.

De plus, il souhaiterait que la liaison avec le canton de Viarmes soit assurée, sans être obligée de passer à travers tous les échangeurs.

**M. MISSEREY** rappelle le choix de la municipalité pour le tracé A ainsi que la demande de construction d'un échangeur avec la RD909, ce qui correspond plutôt aujourd'hui à la solution C. Il aborde les transports en commun, dont la ligne RATP269 qui mériterait d'être prolongée pour établir une correspondance avec le RER.

**M. Arnaud DELSUPEXHE**, Membre du Syndicat des Jeunes Agriculteurs d'Île-de-France souhaite que les agriculteurs soient considérés comme des acteurs économiques à part entière.

Il marque son opposition aux tracés A et C, les plus ravageurs pour la plaine, dont les conséquences sont incompatibles avec l'activité agricole.

Il indique que le tracé D était acceptable et le tracé B tolérable sous condition d'aménagement permettant le rétablissement de la circulation agricole vers l'Isle-Adam.

**Un agriculteur de la Plaine de Chauvry** relève que le Conseil Général ne procède plus à l'entretien des routes, et déplore les mauvaises conditions d'expropriation.

**M. Michel TOURNAY**, Président de l'association AREC Plaine de France rappelle les objectifs relatifs à ce projet :

- Supprimer le trafic de transit dans Montsoul et Maffliers
- Requalifier et sécuriser la RN1 dans ces deux communes
- Raccorder l'autoroute A16 à la Francilienne
- Etablir la continuité de la Francilienne au niveau de la Croix verte
- Assurer la fluidité du trafic autour du nouvel échangeur
- Eviter de reporter les nuisances sur un autre secteur.

Après avoir détaillé les variantes proposées, il indique que la solution A semble la moins mauvaise, sans être la meilleure. Une variante a été proposée dans le cahier d'acteur de l'AREC.

**Mme BRÉVAN** relève que les suggestions doivent parvenir rapidement, afin que le maître d'ouvrage puisse les étudier et les expertiser.

**M. VALLÉ**, Président de l'Association des Riverains de la RN1 à Montsoul et Maffliers défend le tracé B et confirme qu'il n'augmente pas les nuisances sonores, ni ne génère de flux supplémentaires considérables par rapport aux autres tracés.

Il estime que des éléments liés à l'urbanisation de Maffliers ou l'implantation d'un centre commercial à Montsoul par exemple n'ont pas été pris en compte dans l'étude de ce projet, ce qui influera sur la saturation de la RN1

**M. Jérémie NÈGRE** indique qu'une étude de circulation a été réalisée pour le projet de réaménagement de cette zone et qu'elle a été prise en compte dans les études du projet de prolongement de l'A16.

**M. Serge MÉRY**, Vice-président du Conseil Régional Île-de-France, en charge des transports resitue le rôle de la Région en matière de transports et déplacements :

- Meilleure harmonisation des déplacements
- Développer les transports collectifs (NAT)
- Améliorer la qualité de l'existant et renforcer l'offre
- Participation à la gestion du STIF
- Révision du schéma directeur d'Île-de-France, intervenant dans le projet de l'autoroute A16
- Demande de ce débat public

Décisions de la Région :

- Rétablir la continuité des grandes voies (Francilienne)
- Orienter le trafic de l'A16 sur les grandes infrastructures de transport et les voies rapides
- Décharger la RN1 et assurer la sécurité des villes qui la bordent

M. MÉRY relève que même si le tracé B apparaît comme le plus compatible avec les priorités, les orientations politiques, les orientations de gestion de cette région pour l'avenir de ses habitants, la Région reste à l'écoute de tous les arguments présentés et exposés par le public, par les acteurs institutionnels ou les représentants des habitants. C'est à l'issue de ce débat public que la Région prendra sa décision.

**Mme BRÉVAN** indique que le Conseil Régional de Picardie s'exprimera lors d'une prochaine séance de travail.

**M. Jean-Louis VANDEBURIE**, Directeur des services techniques du Conseil Général de l'Oise, montre l'intérêt qu'éprouve le département de l'Oise envers les projets du Val d'Oise, département riverain.

Il détaille le maillage du réseau ferré et du réseau routier dans le département. Compte tenu d'une forte poussée démographique et de l'arrivée d'activités économiques importantes aux abords de l'autoroute A16, le département de l'Oise a décidé de développer un vaste plan routier départemental :

- Projet RN31/RN2 permettant de délester l'autoroute A1 et d'arriver au sud de Roissy
- Liaison Creil/A16 à deux fois 2 voies pour prolonger la RD200 et éviter le flux de véhicules à travers certaines agglomérations.
- Liaison à deux fois 1 voie entre Gisors et l'A16.
- Axe à deux fois 2 voies entre l'autoroute A16 et A29.

**M. CHAUVÉ**, adjoint au Maire de Baillet en France condamne la solution D qui irait à l'encontre de l'intérêt général en matière environnementale et économique, et de l'intérêt particulier de Baillet.

**M. Claude d'ORNANO**, Président de l'ARDIES 95 indique que l'ARDIES est une fédération d'associations dont la mission consiste à défendre l'intérêt du secteur économique à l'occasion de décisions d'infrastructures. Néanmoins, les entreprises sont bien conscientes des contraintes environnementales dans l'intégration de ces infrastructures routières.

L'ARDIES 95 prend position pour le tracé A (et sa variante bleue), avec un échangeur à l'Est d'Attainville. Ces tracés réalisent le but poursuivi par le réseau structurant, à savoir organiser une meilleure diffusion vers l'Est. Le prolongement de l'autoroute A16 doit relier les pôles Est de Roissy et de Cergy, et au-delà le Mantois et la Normandie avec les pôles nord-sud du Val d'Oise.

**Mme BRÉVAN** procède à la lecture de la contribution de M. BARAILLER, Président de l'Association pour la Gestion du Grand Gibier dans le Val d'Oise. Il demande la réalisation

d'un passage de la faune, supérieur, de 25 m en bois, au Bois Carreau, et que celui-ci soit uniquement dédié à la biodiversité.

**M. Pierre-Gérard MERLETTE** évoque l'achèvement du canal Seine-nord en 2016 et la réalisation d'une plateforme multimodale à Bruyères qui entraînera un accroissement de trafics routiers poids lourds entre cette plateforme logistique et la région parisienne, forte de 11 millions de consommateurs ou de producteurs, et le Canal Seine-nord par exemple. Quelle est son impact sur ce projet, personne n'en parle ?

**M. Pierre-Yves BOUDER**, Conseiller Municipal à Nerville la Forêt demande si dans les hypothèses réalisées ont été pris en compte l'explosion du pôle de Roissy ou de Cergy, l'augmentation de la population dans l'Oise, la zone industrielle de la Croix verte, etc. ?

**M. Jérémie NÈGRE** indique que les hypothèses prennent en compte ces prévisions d'évolution, sur la base du SDRIF 1994, en projection jusqu'en 2015.

**Un habitant d'Attainville** demande si des prolongements à ce projet sont prévus. Pourquoi n'a-t-on pas envisagé de possibilité vers Paris ?

**M. Jérémie NÈGRE** souligne que l'orientation prise depuis quelques années n'est plus de privilégier le mode routier pour aller vers le cœur de l'agglomération.

**Un élu de Montsoul** demande des études sur le trafic poids lourds. Quid du développement de Roissy, et donc du transit entre Cergy et Roissy ? Pourrait-on imaginer un développement ferroviaire à Montsoul si les véhicules ne pouvaient plus rentrer dans Paris ?

**Mme BRÉVAN** indique que les études de trafics de poids lourds aux heures creuses ont été effectuées et figurent sur le site.

**M. VILLET**, Attainville, souligne que le développement des infrastructures routières croît plus rapidement que celui des infrastructures de transport en commun.

**M. Vincent GUERARD** se demande si derrière le prolongement de l'A16 au-delà de la Francilienne il ne faut pas prendre en compte une urbanisation du cœur de la Plaine de France.

**M. Daniel DESSE**, Conseiller Général du Canton de Viarmes, précise que le boulevard urbain concernait la rocade qui rejoint Sannois à Garges les Gonesse, en passant par Sarcelles.

**Mme Geneviève RAISIN**, Conseillère municipale à Montsoul affirme que le Conseil Général s'est impliqué dans l'amélioration des infrastructures routières ou ferroviaires, contrairement à la région. Ses propos sont confortés par ceux de M. MISSEREY.

#### Questions écrites

*De M. SALMON : Les tracés A et B très proches des habitations d'Attainville prévoient-ils une protection sonore pour les riverains ?*

**M. Jérémie NÈGRE** précise que cette question pourra être examinée lors des réunions spécifiques sur l'environnement. Mais, aucun bruit n'est amené par l'A16.

*Plusieurs élus avaient demandé dans le cadre du tracé A que l'autoroute soit semi enterrée pour minimiser l'impact environnemental. Qu'en est-il et notamment pour les tracés A et C ? Le passage de la voie ferrée Montsoult Luzarches et de la RD909 est-il aérien ou souterrain ?*

**M. Jérémie NÈGRE** indique que les passages sont adaptés en fonction de la vallée, parfois en dessous (la 1<sup>ère</sup> voie ferrée), parfois au-dessus (la RD909 et, à vérifier, la 2<sup>ème</sup> voie ferrée).

*De Jacques BASCOU-BRESCANE : « Le trafic poids lourds vers ou sortant des entrepôts frigorifiques de Montsoult n'étant pas négligeable, les quatre solutions ont-elles été vues en tenant compte de l'itinéraire emprunté et des giratoires, gabarit semi remorque ? »*

**M. Jérémie NÈGRE** indique qu'il a été tenu compte de tous les trafics actuellement dus aux zones d'activités et les trafics à terme en considérant les différentes zones prévues dans les différents documents d'urbanisme.

**Mme Annie SCHMITT**, maire de Moisselles, demande si les giratoires ne sont pas destinés à alimenter la zone d'activités de Montsoult ? Ces aménagements qui vont être faits, ne vont-ils pas déplacer les nuisances ?

*De Madame Odile VISANTIN, Attainville : « Quelle solution pouvez-vous proposer au niveau transports en commun pour des personnes qui doivent tous les jours aller travailler à Bois-Colombes (92) afin que celles-ci n'utilisent plus leur véhicule, tout en conservant un temps de trajet égal à une heure actuellement ? ».*

**M. MÉRY** suppose qu'il n'y a pas de programme lourd de transport en commun au cœur des priorités de l'assemblée départementale du Val d'Oise. Des projets comme le renforcement du Transilien (NAT) et des renforcements d'offres en autobus nouvelle génération sont au cœur des préoccupations de la Région. Cette année, plus de 120 millions d'euros ont été votés pour l'augmentation de l'offre, dont la moitié attribuée à la grande périphérie.

**Mme BRÉVAN** conclut cette séance en remerciant les participants pour la qualité de leurs interventions et de leurs apports d'informations. Elle salue la courtoisie des échanges au cours de cette soirée.

(FIN DE LA REUNION A 23 H 25)